

Service Urbanisme Risques

Unité Prévention des Risques

Référence : 2023CourrierPacAleaFuransScotBugey588

Vos réf. :

Affaire suivie par : Philippe Combe
ddt-sur-pr@ain.gouv.fr
tél. 04 74 45 62 48

Bourg en Bresse, le 8 janvier 2024

Madame la présidente,

Le présent courrier a pour objet de porter à votre connaissance les aléas inondation du Furans sur la commune de Chazey-Bons en application des articles L.132-2 et R.132-1 du code de l'urbanisme. La base de cette cartographie est une étude pilotée par la communauté de communes Bugey Sud.

Il vous appartient de prendre en compte ces nouvelles informations dans l'élaboration et dans l'évolution des documents d'urbanisme.

Vous trouverez joints à la présente :

- la carte des aléas ;
- une note présentant les principes d'application de l'article R.111-2 du code de l'urbanisme ;
- une carte des hauteurs d'eau.

Ces documents seront mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Ain (www.ain.gouv.fr).

Mme Pauline GODET
Présidente de la Communauté de communes Bugey
Sud
34 Grande Rue – CS 87071
01301 BELLEY Cedex

La DDT est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et pour évoquer les éventuelles difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'application de ces dispositions.

Je vous prie de croire, Madame la présidente, en l'assurance de ma meilleure considération.

La préfète,

signé

Chantal MAUCHET